

Un MODELE d'EXCELLENCE UNIVERSITAIRE en GUYANE

Une Université Numérique 2.0 – UNG 2.0

La création en Guyane d'une université d'excellence au service du développement régional ne se décrète pas, elle s'organise sur de solides fondations. Le prestige et l'importance du rôle sociétal d'une université dépendent en effet de la qualité de l'enseignement secondaire, du potentiel de l'environnement dans lequel elle opère, de l'exemplarité de sa gouvernance au regard des nécessités du milieu et, surtout, de la renommée de ses laboratoires, de ses enseignants et de ses chercheurs au sein des communautés universitaires nationales et internationales. Malheureusement, en l'état actuel des réalités guyanaises, la probabilité de réussite d'un tel projet est quasiment nulle sous sa forme académique de droit commun. Néanmoins, le contexte guyanais et son potentiel de ressources offrent par contre bien des opportunités d'enseignements et de recherches à vocation interrégionales, voire internationales, pourvu que la structure universitaire soit appropriée et réponde à des problématiques de développement territorial et d'intégration régionale.

1. Un diagnostic éducatif et universitaire accablant.

Outre les déficits d'infrastructures, la raréfaction des ressources, les discontinuités territoriales, le faible niveau de population ..., de nombreux autres handicaps font obstacle à la création en Guyane d'une université de plein exercice traditionnel (académique) et de son modèle Sympa d'allocation des ressources.

1.1. *Les carences de l'Ecole en Guyane*

En premier lieu, l'éducation élémentaire et secondaire est en cause, elle n'est pas en mesure d'alimenter une université en quantité et qualité suffisante d'étudiants. A la non scolarisation viennent s'ajouter de nombreux autres obstacles : retards scolaires (*au moins deux ans en sixième*), scolarisation tardive, absentéisme, hétérogénéité et sureffectif des classes, importance des élèves d'origine non francophone, échec scolaire, turn-over des enseignants, faible niveau scolaire des classes (*plus de 43% d'écarts avec le national en 2009 pour les évaluations des acquis de français et de mathématiques en CM2*)... C'est dire à quel point l'éducation scolaire est sinistrée en Guyane.

Pour expliquer cette situation désastreuse, de nombreux facteurs sont identifiés et ils ne relèvent pas seulement des retards de développement de ce territoire. Face à la forte demande scolaire annuelle qu'induit une pression démographique démesurée par un taux de l'ordre de 3,8 %, les moyens (*enseignants, infrastructures, transports ...*) mis en œuvre sont dérisoires, bien que le faible niveau de population (*240 000 habitants*) rende

supportable les efforts à réaliser. Mais, le coût de l'entretien des établissements dû au climat et de celui de la construction que nourrit une forte spéculation foncière sont exorbitants au regard des ressources des collectivités territoriales (*région, Département et communes*) qui en ont la charge. Quant au transport, faute d'un réseau opérationnel, notamment à l'intérieur du territoire, il reste chaotique et aléatoire, d'autant que les fleuves ne sont pas régulièrement navigables et que le transport scolaire est en général payant et dissuasif pour les plus démunis. Certes, la forte pression démographique nourrit une forte demande d'enseignement supérieur qui cependant, même au rythme de 09% (*moyenne sur 10 ans, Atlas régional*), ne saurait satisfaire avant bien longtemps (2020) l'exigence de la masse critique et de la diversité des filières de formation qu'exigent une université de plein exercice. Ni le seuil critique d'enseignants-chercheurs et de laboratoires nécessaires à la création d'une élite organisée et de qualité, pourtant indispensable au développement de cette région.

Bac	Inscrits.	Admis	Etudiants
2012/2013	3 129	2 062	2 369
2013/2014	3 055	2 250	2 655
Estimat 2020	5 900	4 700	4 308

1.2. Le PUG, un « parent » pauvre des universités

Le tableau suivant met clairement en évidence en 2012 les déficits d'encadrement de l'UAG et notamment du Pôle universitaire de la Guyane (PUG) qui d'ailleurs est nettement défavorisé par rapport aux deux autres Pôles de l'UAG (*Guadeloupe et Martinique*).

Encadrement des Universités (2012)										
	Moyenne nation.		Pierre Marie Curie		Evry		UAG		Pole de Guyane	
	Effectif	Etu/eff	Effectif	Etu/eff	Effectif	Etu/eff	Effectif	Etu/eff	Effectif	Etu/eff
Etudiants	1 450 689		32 717		9 935		12 915		2 369	
Personnel	148 816	9,75	6 018	5	832	12	810	16	140	17
BIATSS	53 074	27,33	2 343	13	359	28	239	54	42	56
Enseignants	95 724	15,15	3 675	9	473	21	571	23	98	24
dont PU	21 223	68,35'	704	46	90	110	108	120	10	237
dont MCF	38 356	37,82	1 061	30	209	48	278	46	49	48
dont autres	36 163	40,12	1 910	17	174	57	185	70	39	61

Sources : Bilan social pour P&M Curie et Evry - UAG - Repères et Références Statistiques 2012 pour le national

On observe qu'au regard de la moyenne nationale, la répartition des ressources humaines des universités pénalise fortement les étudiants des Antilles et plus particulièrement ceux de la Guyane, alors même que ces territoires ultramarins, qui connaissent des situations sanitaires, éducatives, sociales et économiques désastreuses, réclament bien plus d'attention. Pour toutes les catégories de personnel (PU, MCF, BIATSS ...), les Antilles-Guyanes sont nettement défavorisées. Par exemple, l'UAG compte un Professeur des Universités (PU) pour 120 étudiants alors qu'au niveau national il y a un PU pour 75 étudiants. S'agissant des dotations de l'Etat, la situation n'est pas mieux et même une « petite université » comme la Corse (*4 375 étudiants*) est mieux servie. Ces déficits sont encore bien plus marqués avec les universités françaises les mieux cotées, comme Pierre et Marie Curie la mieux classée (112^e) du QS World university ranking 2012-2013, après l'ENS Paris (24^e) et l'Ecole Polytechnique (41^e).

Aussi, pour l'année 2012, la simple remise à niveau de l'encadrement du PUG, au sein de l'UAG et sans pénaliser les pôles de Guadeloupe et de Martinique, aurait nécessité le recrutement de 16 agents pour le PUG, dont 12 PU, 2 MCF et 2 BIATSS et, certes, en contrepartie, une diminution de 6 enseignants vacataires. De plus, l'effectif des étudiants du Pôle guyanais est en constante augmentation à un rythme moyen de 9 %, soit plus de 210 étudiants supplémentaires par an, lesquels nécessitent le recrutement de 14 nouveaux agents (4 BIATSS, 2 PU, 5 MCF et 3 vacataires) pour maintenir en 2013 ce faible niveau d'encadrement des étudiants du PU.

Déficit du PUG par rapport à l'UAG	Pôle GUYANE		
	en 2012	Ef théor.	DEFICIT
Etudiants	2 369	2 369	
Personnel	140	150	10
BIATSS	42	44	2
Enseignants	98	106	8
dont PU	10	22	12
dont MCF	49	51	2
Autres enseignants	39	33	-6

Pire, le calcul par rapport à la moyenne nationale donne des déficits d'encadrement des étudiants du PUG bien plus importants. Aussi la rentrée 2014 et pour un effectif de 2 600 étudiants, la simple remise à niveau de l'encadrement du PUG réclamerait le recrutement d'au moins 127 nouveaux agents dont 53 BIATSS, 28 PU, 20 MCF et 26 vacataires. Et, au-delà 2014, pour maintenir ce même niveau d'encadrement les années suivantes, les recrutements devront se poursuivre au rythme de l'évolution des effectifs étudiants (9 % sur 10 selon l'atlas régional - MESR). Soit à court terme par le recrutement annuel d'au moins 20 agents, et notamment de 7 BIATSS, 3 PU et 5 MCF.

	Etud/eff national	BESOIN PUG 2014	
		Eff théo	DEFICIT
Etudiants		2 600	
Personnel	9,75	267	127
BIATSS	27,33	95	53
Enseignants	15,15	172	74
dont PU	68,35	38	28
dont MCF	37,82	69	20
dont autres	40,12	65	26

1.3. Pour un encadrement de qualité du PUG

Les estimations précédentes des besoins d'encadrement des étudiants guyanais démontrent que le protocole de fin de grève des étudiants, conclu le 11 novembre 2013, est encore, avec ses 60 postes sur 3 ans, très loin la normalisation de l'encadrement des étudiants du PUG, et a fortiori de celui nécessaire à la réalisation d'une université de plein exercice de qualité et à vocation interrégionale, voire internationale. Par référence à l'université Pierre et Marie Curie, retenu ici comme modèle type de qualité, l'université de la Guyane doit pouvoir disposer, dès la rentrée 2014/15, d'un encadrement conséquent pour être en mesure de réaliser son ambition d'excellence. A cette fin, pour un effectif de 2 800 étudiants et du personnel existant, le tableau ci-contre illustre l'ampleur des besoins avec un recrutement de 397 agents supplémentaires, dont 178 BIATSS,

	UP&MC Etud/eff	BESOIN UG 2014/15		
		Ef 2012	Ef théo	DEFICIT
Etudiants		2 369	2 800	
Personnel	5	140	537	397
BIATSS	13	42	220	178
Enseignants	9	98	317	219
dont PU	46	10	61	51
dont MCF	30	49	93	44
dont autres	17	39	163	124

51 PU et 44 MCF. Des recrutements qui de plus doivent s'accompagner d'équipements (bureaux, laboratoires ...), de sorte qu'il faudrait à la rentrée 2014/15 au minimum un budget annuel de 40 millions d'euros (selon MESR, la dépense moyenne par étudiant varie de 10 770 à 15 080 €). A titre indicatif, la subvention 2012 de l'UAG (12 915 étudiants) est de 18 M d'€, de 16 M€ pour l'université de la Réunion (11 593 étudiants)...

2. Une université numérique d'excellence adaptée au contexte guyanais, l'UNG 2.0

La création en Guyane d'une structure universitaire autonome doit avoir pour vocation, quelle que soit sa forme, d'être un moteur du progrès, du développement et de l'intégration régionale. A cette fin, elle doit être en mesure :

- D'offrir et de développer des enseignements et des recherches de très grandes qualités
- D'être en adéquation avec les réalités régionales
- De produire une élite et des cadres locaux de haut niveau
- D'être un haut lieu interrégional (*voire international*) de rencontres et d'échanges scientifiques et culturels.

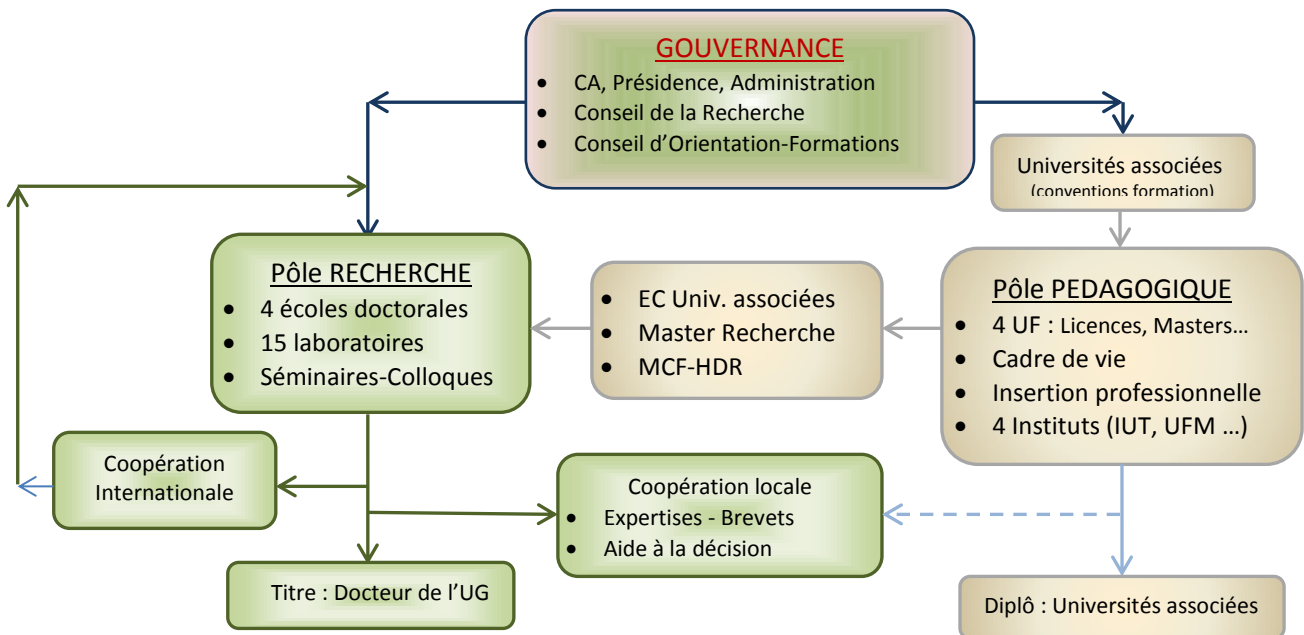
2.1. Les Conditions de l'excellence universitaire en Guyane

Au vu du diagnostic précédent et de la raréfaction des finances publiques, la création académique à court ou moyen terme d'une université de plein exercice en Guyane, régie par le droit commun, a une probabilité nulle d'être de qualité et au service du développement, du rayonnement de la France et de l'intégration de ce territoire dans son environnement régional. Sa réalisation ne saurait par ailleurs être envisagée sans l'intensification du traitement de l'éducation locale et de l'assainissement de la société guyanaise, plus préoccupée des « loisirs » que de la résolution de ses problèmes. De plus, du fait des procédures nationales de recrutement, les « locaux » seraient pour l'essentiel éliminés de son corps enseignant et de sa gouvernance pour plusieurs décennies. Aussi, il convient de l'envisager autrement, comme d'ailleurs l'autorise l'article 73 de la Constitution qui prévoit que les lois et les règlements « *peuvent faire l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de* » la Guyane.

Une université de plein exercice, où la gouvernance est principalement assurée par les enseignants chercheurs, et qui doit concilier l'enseignement, la recherche et la professionnalisation, réclament la mise en place d'une administration complexe. Dès sa création il lui faut en effet, pour être de qualité, un nombre suffisant de filières de formation, d'écoles doctorales, de laboratoires et, en se référant à l'encadrement de l'Université Pierre et Marie Curie, environ 537 agents (*inclus les 140 agents actuels de l'UAG, s'ils sont maintenus*), dont 61 PU et 93 MCF. Et dans cette configuration de 154 d'enseignants-chercheurs, très peu de locaux auraient une chance d'y participer. De plus, la Guyane étant peu attractive, la probabilité de trouver des PU et des MCF de réputation nationale (*et a fortiori internationale*) qui voudraient s'installer définitivement en Guyane est plus qu'infime. Or, sans la présence de ces personnalités, il faudra que cette université dispose des ressources suffisantes et attende bien longtemps pour faire ses preuves et éventuellement se hisser parmi les meilleures ! Un défi que n'ont toujours pas réussi l'UAG et les universités de la Réunion, la Polynésie, la Corse ...

Aussi, à défaut de la création classique d'une université de plein exercice, il convient de retenir la création d'une université autonome, «atypique» et numérique (Université 2.0), qui garantisse l'excellence. C'est-à-dire une université de plein exercice limitée à la recherche (Unité de recherche – UR) incluant le troisième cycle et qui fonctionnerait, en fonction des besoins de formation (Unité de formation – UF), notamment de licences et de masters, en

partenariat avec d'autres universités, lesquelles devront être de renommée nationale ou internationale. Ainsi, les UFR seraient restructurées et dissociées en deux unités distinctes, les UR et les UF auxquels seraient associées deux sous gouvernances spécifiques.



L'avantage de ce modèle de support numérique est qu'il remplit les mêmes missions qu'une université de plein exercice traditionnelle, mais avec une gouvernance plus adaptée aux réalités locales, des moyens moins consistants et qui ouvrent de nombreuses perspectives modernes de formations modulables et à distance (*téléconférences, e-formation...*). En particulier, ses 154 enseignants chercheurs nécessaires à un encadrement de qualité pourraient être constitués de 22 PU et 51 MCF permanents de cette université guyanaise et les 81 autres étant temporairement mis à disposition par les universités associées (*ou intervenant à distance par téléformation, vision conférences, ...*) en fonction des besoins.

	Université de plein exercice	Université «atypique»
Autonomie	OUI, complète	OUI, complète (<i>mais CA en partenariat</i>)
Gouvernance	Dominée par les EC ¹ et une faible participation des autorités locales	Influence équilibrée entre EC et les autorités locales.
Enseignants-Chercheurs	PU et MCF sont titulaires de leur poste et recrutés par l'université dans le cadre d'un concours national spécifique de qualification	En partie, ils sont mis à disposition par les universités associées, dans le cadre de convention de partenariat
Diplômes	Exclusivement ceux de l'université	Ceux des universités associées
Avantages-inconvénients	L'organisation est figée. Les PU et MCF viendront de régions extérieures et les locaux seront très minoritaires (<i>au CA</i>).	Flexibilités de l'organisation et mobilité des PU et MCF, dans l'attente de la constitution d'un vivier local
Attractivité-Rayonnement	Avec l'image de la Guyane, les meilleurs EC ne s'expatrieront pas pour s'installer définitivement	Le potentiel de recherche en Guyane attirera des EC de renom, mais pour un séjour limité (des mises à disposition).
Reconnaissance nationale	Très faible : peu publications et diplômes peu côtés...	Très importante avec l'association d'universités de prestiges
Budget de base	Du ressort pour l'essentiel de l'Etat	En partenariat : Etat, CR et universités associées

¹ EC = Enseignant-Chercheur

2.2. Gouvernance, Axes stratégiques et Organisation de l'UNG 2.0

La création de l'université de la Guyane doit être conçue pour relever les défis du développement de cette région et dans le cadre de la modernité qu'induisent la troisième révolution industrielle et les perspectives qu'ouvrent les mutations sociétales en cours.

a) Les fondations économiques et sociales du 21^{ème} : *Cadre de la Modernité*

Les progrès s'accumulent, le monde change et les sociétés doivent s'adapter. Aujourd'hui, les mutations techniques, économiques et sociales en cours ont essentiellement pour origine :

- La 3^{ème} révolution industrielle, celle de l'électronique, de la biologie, de la chimie fine et de leurs dérivés (*informatique, Internet, automatisme, robotique, intelligence artificielle, biotechnologie, nanotechnologie ...*) qui rénovent l'organisation et le fonctionnement de la société et ouvrent de nouveaux champs de réflexion, d'investigation, de recherche et d'innovation (*économie de la connaissance, produits agricoles non alimentaires, biodiversité, matériaux composites....*)
- La prise de conscience de la nécessaire préservation de l'environnement et des menaces du réchauffement climatique, avec pour conséquences l'émergence de l'écologie, le développement durable et la valorisation des énergies renouvelables.
- La mise en place du nouveau paradigme sociétal qu'est « Efficacité économique, progrès social et préservation de la qualité des écosystèmes », qu'impose le développement durable. Il en résulte le bouleversement de la cartographie des technologies (*qui doivent aujourd'hui être non polluantes*) et son corollaire la rénovation du capital productif.
- La diversité se substitue à l'identité et devient maintenant le nouveau facteur d'explication de la « richesse » et de l'évolution des sociétés.

Ainsi, le développement durable, les technologies « propres », les énergies renouvelables, la lutte contre le réchauffement climatique et des gaspillages, le traitement et le recyclage des déchets... sont des impératifs du début du 21^{ème} siècle, que nous devons savoir exploiter en Outre-Mer. En particulier, avec les moyens modernes de communication et l'automatisation des processus de production, la Guyane peut désormais s'affranchir de ses handicaps traditionnels.

- Les infrastructures et les réseaux modernes de communication et de transport permettent de s'affranchir des distances et de l'isolement,
- La mutualisation, l'organisation en réseau et l'automatisation permettent de s'affranchir des économies d'échelles
- La mondialisation, l'ouverture des marchés et l'économie de la connaissance offrent l'opportunité de s'affranchir de l'étroitesse de leurs marchés intérieurs.

De plus, le rejet de la pensée unique, avec ses modèles standards et universels, devenus obsolètes, a inauguré le règne de la mobilité et de la diversité dans l'unité comme facteur de richesse. Aussi, au sein de la République et de l'UE, nos diversités ethniques, culturelles et linguistiques deviennent des atouts, si nous savons les valoriser.

b) La Gouvernance Tricamérale de l'UNG 2.0

L'autonomie rend juridiquement l'université responsable de toutes ses activités (*administratives, enseignement, recherche ...*), qu'elle doit gérer de façon efficace et efficiente en veillant au respect de son autonomie et de la liberté académique. Pour autant, cette autonomie ne doit pas occulter les problèmes du développement de la Guyane, dont elle doit être l'un des moteurs essentiels. Dans cette perspective, il est souhaitable de séparer la gouvernance des affaires « purement » académiques des autres en adoptant une gouvernance tricamérale constituée d'un Conseil d'Administration (CA), d'un Conseil Scientifique et d'un Conseil des Etudes, trois conseils relativement indépendants.

Le Conseil des études assurerait le déploiement des activités d'enseignement pour les premiers et deuxièmes cycles d'études. Cette instance serait composée de 16 membres :

- 2 représentants de l'Etat (Préfet et Recteur), membres de droit du CA
- Le Président de la Collectivité-Guyane, membres de droit du CA
- Les 3 Présidents des chambres consulaires, membres de droit du CA
- Les Présidents des 5 universités associées (dont 1 UAG), membres de droit du CA
- 5 membres élus par le personnel du Pôle enseignement de l'université (2 EC, 2 Biats et 1 étudiant)

La création des programmes, la modification de leur contenu, leur évaluation et l'application des règlements de l'université en matière d'enseignement seraient sous sa responsabilité.

De même, le Conseil scientifique, aurait en charge de l'organisation et du développement de la recherche. Il serait composé de 14

- 12 membres élus par le personnel du Pôle de recherche, dont 8 PU, 2 EC et 2 Biats
- 1 représentant de l'Etat,
- 1 représentant de la Collectivité Guyane.

Le **CA**, quant à lui, serait composé des 30 membres réunis du Conseil des études et du Conseil scientifique et aurait à charge les activités administratives et financières, adopterait le budget et les orientations stratégiques de l'université, exercerait un pouvoir de décision et de surveillance pour en assurer la mise en cohérence et veille au respect des politiques et des processus décisionnels. Toutefois, il n'interferait pas dans les affaires académiques qui relèvent du Conseil scientifique et du Conseil des études. Cependant, sur la base de recommandations formulées par le Conseil des Etudes ou le Conseil scientifique, le CA pourrait intervenir en matière académiques relatives à des enjeux de mission, de valeurs ou d'orientations stratégiques de l'université, ainsi que pour des affaires nécessitant des dépenses substantielles et des risques financiers.

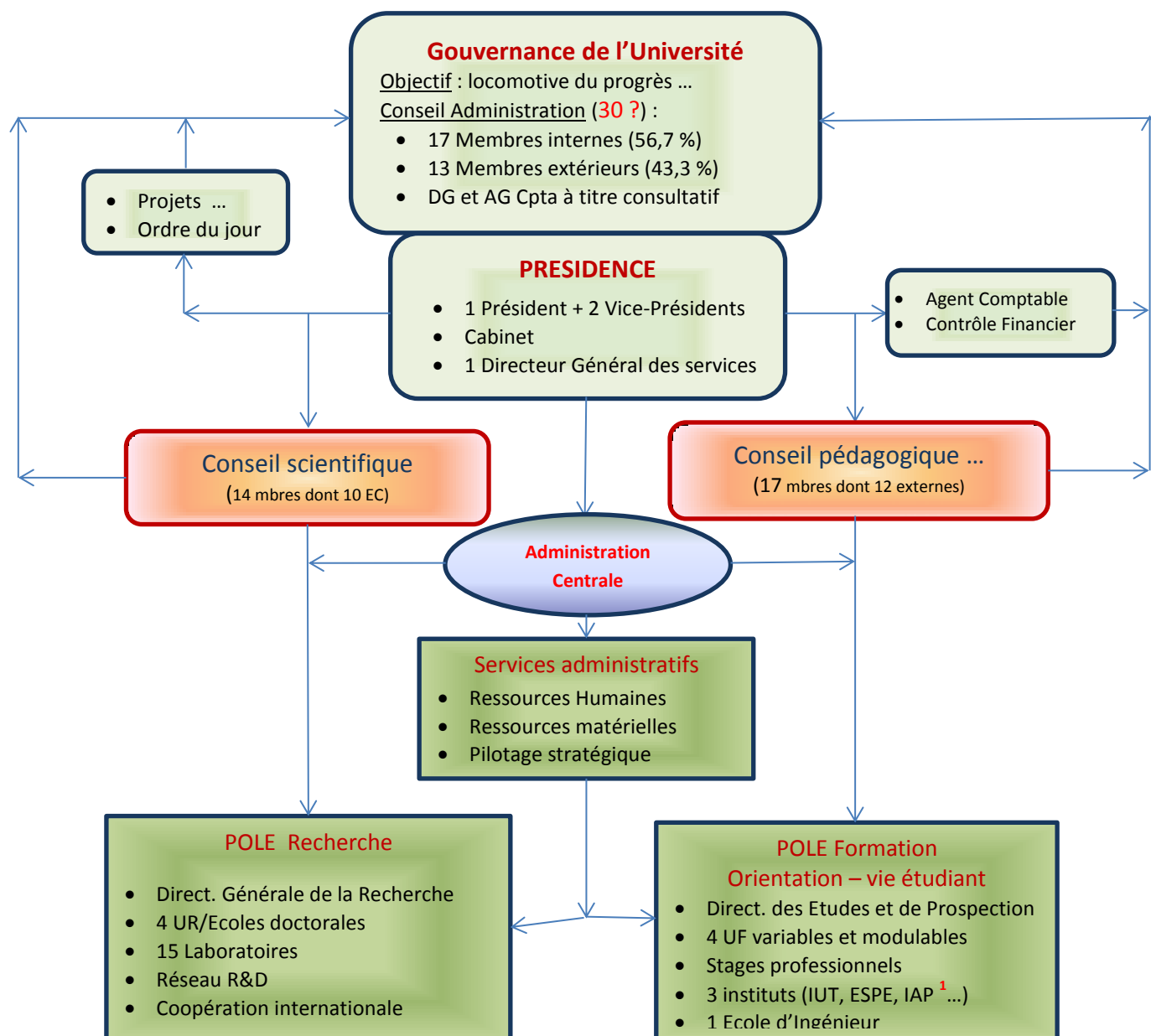
Aux 30 administrateurs, s'y ajouteraient à titre consultatif l'Agent comptable et le Directeur général des services de l'Université qui auraient à charge de la mise en œuvre des décisions du CA, de sorte que finalement le CA serait ainsi composé :

- Les 17 membres issus de l'université dont 12 EC, 4 BIATSS et 1 étudiant
- Les 5 Présidents des Universités associées,
- Les 3 représentants de l'Etat (*Préfet, Recteur...*),

- Les 2 représentants de la Collectivité Guyane
- Les 3 Présidents des chambres consulaires
- Et l'Agent comptable et le Directeur général des services (*avec une voix consultative*).

Il s'agirait donc d'une gouvernance transparente, garantie par la collégialité et l'ouverture à la contribution des 43 % d'administrateurs de l'extérieur qui assurent l'arrimage territorial de l'université, dont la vocation est d'être un moteur de développement et d'intégration régionale.

Le Modèle de l'UNG 2.0



¹ ESPE = Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation - IAP = Institut d'Administration Publique

Une université qui devra rapidement s'imposer en Amérique du sud, s'approprier le numérique et s'attacher à renforcer, partout, la visibilité et l'attractivité de ses recherches et de ses enseignements.

c) Axes stratégiques d'enseignement et de recherche

L'université est une « entreprise » de production du savoir (*recherche*) et de transmission du capital des savoirs (*formation*), deux fonctions de base qui obéissent à des stratégies distinctes. De sorte qu'en Guyane les axes d'enseignement et de recherche ne sauraient être au préalable conçus sans réponse aux questions fondamentales suivantes :

- quels domaines, types et niveaux de formation fondamentale, appliquée et professionnelle mettre en œuvre et pour quels types de publics et comment ?
- quels champs et types de recherche arrêter ?
- Comment articuler ces deux axes stratégiques (UR et UF) pour que l'université joue pleinement son rôle dans le développement de ce territoire.

Tout d'abord, il convient de rappeler que la priorité de la Guyane est son développement, qui, du fait de son statut, se réduit à son développement économique et à l'assainissement de la société guyanaise. Il s'agit en effet :

- D'aménager le territoire, de mettre en valeur ses ressources et de l'industrialiser où, aujourd'hui, la faible population n'est plus un handicap avec l'automatisation, l'intelligence artificielle et l'organisation en réseau que rendent possible les TIC. Il faut donc, à cette fin, en priorité des scientifiques, des ingénieurs et des techniciens.
- De garantir à la population l'intégration, la cohésion et la solidarité sociales. D'où l'importance de l'éducation, de la santé, de la sécurité ... qui relèvent des sciences humaines et de la société.
- D'adopter une bonne gouvernance pour piloter les activités et assurer l'efficacité du système, laquelle requiert l'intervention de l'aide à la décision, la gestion rationnelle des affaires, la mise en œuvre de politiques économiques et sociales adéquates...

De plus, la diversité ethnique et l'ouverture des frontières exigent l'intégration de la Guyane dans son environnement régionale et par conséquent l'établissement de coopérations et de relations interculturelles avec ses voisins.

Aussi, pour accompagner le développement de la Guyane et son immersion dans l'économie de la connaissance qui se modélise sur la qualité du capital humain, l'université de la Guyane doit être polyvalente et donc en mesure d'offrir un large panel d'enseignements de qualité, notamment dans les domaines des sciences, des techniques et des relations humaines. Dans cette perspective, une université de plein exercice de droit commun ne saurait répondre à l'exigence de la qualité sans un nombre consistant de PU et MCF permanents (154 EC pour la rentrée 2015) et ce pour des effectifs extrêmement réduits. Pour illustrer la situation, si on retient pour la rentrée 2014 l'effectif de 2 800 étudiants avec un apport de 1 332 nouveaux étudiants, le tableau ci-contre traduit, sous l'hypothèse d'un taux de croissance des effectifs de 9% et d'un coût moyen de dépense par étudiant de 12 000 €, les évolutions attendues des nouveaux étudiants (*première année des études*), des effectifs étudiants et des budgets minimums de fonctionnement nécessaires. On observe, en particulier, que

Année	Nvx étu	Eff étud	Bdg fct
2014	1 332	2 800	33 600 000
2015	1 452	3 052	36 624 000
2020	2 234	4 696	56 350 564
2025	3 437	7 225	86 702 327
2030	5 288	11 117	133 402 278

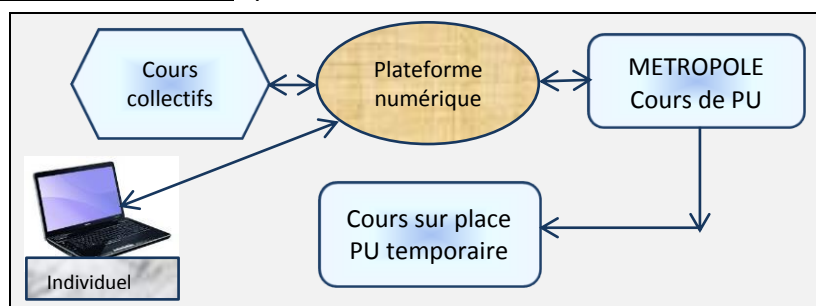
l'université n'aura toujours pas en 2020 encore atteint la masse critique d'étudiants nécessaire à la diversité de l'offre des enseignements universitaires. Le faible effectif étudiants et la raréfaction des ressources financières constituent, pour une université de plein exercice de droit commun, un obstacle à l'existence des 4 UFR essentielles au développement de la Guyane, que sont :

- UFR des sciences fondamentales et appliquées qui regroupent les mathématiques, la physique, la chimie, la biologie et leurs dérivés, ingénierie et applications
- UFR des sciences humaines, sociales et de la société fondées sur l'étude rationnelle de l'Homme et de la société à travers l'éducation, la santé...
- UFR de droit, d'économie et de science politique
- UFR d'interculturalité, de langue et de coopération

Auxquels il faudrait ajouter une Ecole d'ingénieur (*type I'X, Centrale...*), un IUT, une ESPE (*Ecole supérieure du professorat et de l'éducation, à concevoir sur le modèle de l'ENS*) et un Institut d'administration publique. Un ensemble qui requiert des moyens considérables pour fonctionner normalement. Aussi, pour implanter cette organisation en Guyane, il convient d'innover en décomposant chacune de ces 4 UFR en une unité de recherche (UR) et une unité de formation (UF).

C'est la solution proposée avec le modèle UNG 2.0 ci-dessus où les filières des UF (*licences et masters*) seraient, en fonction des besoins du territoire, modulables, à géométrie variable et pour l'essentiel assurées par les PU/EC des universités associés à travers une plateforme numérique de formation interactive en ligne pour certaines filières et des missions temporaires (3/6 mois – 3 ans) pour d'autres. Avec de plus, un monitorat et un encadrement des étudiants par les EC locaux, ainsi qu'un accès libre des cours enregistrés dans les bases de données de la plateforme

numérique (*Intranet pour les étudiants et Extranet pour des auditeurs externes*). Bien évidemment, cela suppose la mise en place d'une infrastructure, d'une organisation et d'une gestion adéquate qu'aurait par exemple à charge d'une direction administrative des études et de la prospection des besoins locaux de formation.



numérique (*Intranet pour les étudiants et Extranet pour des auditeurs externes*). Bien évidemment, cela suppose la mise en place d'une infrastructure, d'une organisation et d'une gestion adéquate qu'aurait par exemple à charge d'une direction administrative des études et de la prospection des besoins locaux de formation.

Dans le domaine de la recherche, la Guyane, qui est confrontée à de multiples défis, dispose du fait de son statut d'un large potentiel d'innovation susceptible d'attirer les meilleurs spécialistes et des EC de renom. En effet, outre la richesse de sa biodiversité, de sa forêt primaire, de ses ressources minières, de ses fonds marins, la Guyane est une région tropicale-équatoriale où les comportements, les conditions de vie et les pratiques sont bien différents de ceux des pays tempérés à l'origine des progrès scientifiques, techniques et sociaux, lesquels progrès ne sont pas toujours conçus et adaptés au climat chaud et humide. L'agriculture tropicale et la médecine tropicale, où les retards sont évidents, fournissent des illustrations convaincantes. Il convient donc de spécialiser la Guyane comme un centre international d'ingénierie tropicale avec notamment des pôles de compétitivités et des laboratoires de recherche et d'innovations tropicales dans les domaines scientifiques,

techniques et de la diversité culturelle.

De plus, en matière de recherche la Guyane dispose d'un potentiel qui pourrait faire d'elle un « laboratoire naturel » de premier plan. En l'état actuel, la taille de son dispositif de recherche est étendu, diversifié et complexe dans la mesure où les acteurs sont variés et les programmes attachés à des intérêts nationaux ou personnels. Mais, les unités de recherche sont de petites tailles et les résultats restent donc illisibles, sans véritable retombée locale et souvent déconnectés des problématiques du développement de ce territoire, alors même qu'il existe une importante demande potentielle locale d'expertise scientifique et de transferts de savoir, savoir-faire. On dénombre une vingtaine d'organismes de recherche implantés en Guyane et, en utilisant la nomenclature des 4 UR proposées, ils se répartissent de la façon suivante :

Nos 4 UR	Domaine	Organisme/structure
UR de Sciences fondamentales et appliquées	Physique / Chimie	Université GTSI – IRD – Engref – Hydreco
	Matériaux et molécules	L3MA/IESG
	Technologie-Ingénierie	GRER/IUT-Kourou
	Recherches scientifiques	CNRS - IRD
	Forêt, eau, agronomie, écologie et environnement	ONF - ENGREF – NBC-Sarl – CIRAD – INRA – ONCFS
	Géologie et mines	BRGM
	Math et informatique appliquées	GRMIAAG/IESG
	Energie	GRER/IUT-Kourou
	Mer et océanographie	IFREMER
UR Sciences humaines, sociale et de la société	Santé – Biologie médicale	Institut Pasteur
	Médecine tropicale	Equipe EA3593/UAG UFR Médecine
	Technologie de l'Éducation	IUFM
	Archéologie préventive	INRAP
UR de Droit, d'économie et de science politique	Economique appliquée au développement	LEAD/IESG
	Economie, gestion, modélisation et informatique appliquée	CEREGMIA/IESG
UR d'interculturalité, de langue et de coopération	Littérature et civilisation	Centre d'études des littératures et civilisation de l'Amérique anglophone
	Pouvoirs dans les Caraïbes	CRLPC/IESG
	Créolophonie-Francophonie	Groupe d'étude et de recherche en environnement créolophone et francophone

Des activités redondantes, marquées par l'absence de synergie et où les programmes se fédèrent autour de la forêt (*écosystèmes forestiers et du littoral*), santé (*maladies émergentes-endémiques*) et les sciences humaines. Il est donc souhaitable de les compléter et de les repenser dans le cadre de la 3^{ème} révolution industrielle et des mutations sociétales en cours.

La création de l'UNG 2.0 doit donc être l'occasion de rationaliser le système et d'en faire le fer de lance du développement de la Guyane, avec notamment l'installation au sein de l'université d'une Direction générale de la recherche en Guyane. Laquelle aurait à charge

- De fédérer autour des UR les activités de recherche et de les animer en organisant régulièrement des séminaires, des colloques, des conférences et des rencontres internationales

- D'attirer et d'accueillir les chercheurs de haut niveau et de faire vivre un réseau international de recherches
- De créer un important vivier d'élites locales notamment en incitant les jeunes salariés guyanais, diplômés d'un Bac +5 ou d'un doctorat, de poursuivre des études doctorales ou postdoctorales.
- D'organiser l'expertise et l'aide à la décision en faveur des activités extérieures...

d) Estimation du budget prévisionnel pour la création de l'UNG 2.0

En retenant toujours le modèle d'encadrement de l'université Pierre et Marie Curie (Université de Paris 6) et le taux de croissance de 0,09 des effectifs étudiants, la situation à la rentrée universitaire 2016/17 devrait être la suivante, comme l'indique le tableau ci-contre :

- 3 052 étudiants,
- 610 agents dont
- 235 Biats, 66 PU et 102 MCF

	UP&MC Etud/eff	BESOIN UG 2016/17		
		Ef 2012	Ef théo	DEFICIT
Etudiants		2 369	3 052	
Personnel	5	140	610	470
BIATSS	13	42	235	193
Enseignants	9	98	339	241
dont PU	46	10	66	56
dont MCF	30	49	102	53
dont autres	17	39	180	141

Cependant, dans le cadre de l'Université 2.0 proposée, il est prévu que les EC soient en parti ceux des universités associées et donc que l'on peut ramener les EC locaux à 25 PU et 60

Budget prévisionnel / rentrée 2016/17			
	Effectif	Coût Unit.	Montant
Fonction.	3 052	3 500	10 682 000
Biats	235	35 000	8 225 000
Enseignants	265		8 700 000
dont PU	25	60 000	1 500 000
dont MCF	60	45 000	2 700 000
dont autres	180	25 000	4 500 000
Dotat rech.			3 000 000
Invest.			5 000 000
Total			35 607 000

MCF et donc de ramener les recrutements supplémentaires locaux à 15 PU au lieu de 66 et à 11 MCF au lieu de 53 (*dans l'hypothèse que ceux actuels de l'UAG soient maintenus*). Par suite, dans cette configuration, le tableau ci-contre donne une idée de ce que devrait être le budget prévisionnel pour la création de l'université 2.0 à la rentrée universitaire 2016/17, soit **35 607 000 €**, où le coût unitaire annuel de fonctionnement par étudiant de

3 500 € intègre la prise en charge des interventions des EC des universités associées.

Bien évidemment, les 35,6 M€ seront un investissement brut qui génère de l'activité, de la fiscalité, des emplois et surtout contribuera au développement et à l'attractivité de la Guyane, ainsi qu'au rayonnement culturel et scientifique de la France.

Cayenne le 06 décembre 2013